

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 21/07/2023  
Reçu en préfecture le 21/07/2023  
Publié le  
ID : 044-214400756-20230720-47\_2023-DE

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice .....14 présents .....12 votants .....13
--

L'an deux mil vingt-trois, le **VINGT JUILLET**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2023

## PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	DUMARCHÉ Jérémy
GUILLEMOT Tatiana	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	RIOTTE Sandrine	GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul	HUGRON Dominique			

ABSENTS EXCUSÉS : HAMON Sylvain donne pouvoir à PIERRISNARD Béatrice

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RIOTTE Sandrine

## **OBJET :**

**47/2023**

**ACQUISITION D'UN TRACTEUR DEUTZ FAHR  
AUPRES DE LA SOCIETE ROM AGRICULTURE**

Monsieur le Maire expose que la commission voirie propose d'acheter un tracteur d'occasion.

Après consultation auprès de différentes sociétés, la commission suggère de retenir la proposition de la société Rom Agri pour un tracteur Deutz Fahr 5100 C GS de l'année 2016 ayant 4 200 heures au compteur et d'une puissance de 100 Cv avec son chargeur Mailleux MX100 pour un montant de 44 600 € HT.

Cette même société propose également une reprise de l'ancien tracteur Renault Ergos 436 avec son chargeur Mailleux T408 pour un montant de 15 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'acquérir le tracteur Deutz Fahr avec chargeur précité pour un montant de 44 600 € HT auprès de la société Rom Agri
- De céder le tracteur Renault Ergos 436 avec chargeur pour un montant de 15 000 € à la société Rom Agri
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

